

Du vingt-deux Novembre mil neuf cent-dix, à dix heures du matin

ACTE DE MARIAGE de *Graglia Jules Joseph*

*Graglia
Jules Joseph
et
Castellan
Eugenie Josephine
Pauline Noëlle*

Agé de *vingt-trois* ans, né à *Saint-Jammet*,
département de *l'Alpe-Maritime* le *vingt-deux* du mois
d'octobre mil huit cent *quatre-vingt-cinq* profession
d'ouvrier *électricien* domicilié à *La Garde* département
du *Var* fils *majeur* de *Graglia Jean Baptiste* département
né à *Valdebou* département

des *Alpes-Maritimes* profession de *Cultivateur*,
domicilié à *La Garde* département du *Var*
et de *Brien Virginie* née à *Rochebaron*
département de *Var*, *archaïse*, sans profession, domiciliée à *La Garde Var*,
le père et la mère *ici présents et consentants* d'une part,

Et de *Castellan Eugenie Josephine Pauline Noëlle*

Agée de *vingt-quatre* ans, née à *La Garde*,
département du *Var* le *vingt-quatre* du mois
de *decembre* mil huit cent *quatre-vingt-cinq* profession
d'*ouvrière* domiciliée à *La Garde* département
du *Var* fille *majeure* de *Castellan Joseph* département
religieuse né à *La Garde* département
du *Var* profession de *Cultivateur*,
domicilié à *La Garde* département du *Var*,
et de *Noëlle Jeanne Antoinette* née à *Boudon*
département du *Var*, son épouse, sans profession, domiciliée à *La Garde Var*,
le père et la mère *ici présents et consentants* d'autre part,

Les actes préliminaires sont : 1° La publication de mariage faite
sans opposition le *Samedi douze novembre mil
neuf cent dix* demeurée affixée pendant le délai
 voulu par la loi.

2° Vu l'extract de l'acte de naissance du futur époux.

3° Vu l'acte de naissance de la future épouse.

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code civil sur le mariage concernant les droits et devoirs respectifs des époux.

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 76 du Code civil modifié par la loi du 18 juillet 1890, les futurs époux ont déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage à la date du
du mois de _____ mil neuf cent _____
par devant M^r _____ notaire de
département de _____

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un *Castellan Eugenie Josephine Pauline Noëlle* et l'autre *Graglia Jules Joseph*

Le tout en présence de *Henri Bussard*
domicilié à *La Garde* département du *Var*
Agé de *vingt-neuf* ans, profession de *propriétaire*
ici présent en qualité de futur

De *Long Gorgague*
domicilié à *La Garde* département du *Var*
Agé de *vingt-trois* ans, profession de *Cultivateur*
cousin du futur

De *Remond Charles*
domicilié à *La Garde* département du *Var*
Agé de *quarante* ans, profession de *marchand*
de vin, cousin de la future

Et de *Castellan Charles*
domicilié à *La Garde* département du *Var*
Agé de *vingt-neuf* ans, profession de *retiré de la marine*, oncle de la future

Après quoi, moi, *Gust Edouard Adrien*, en l'absence de *Remond Charles* de la Commune de *La Garde* faisant fonctions d'Officier de l'Etat-Civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé, avec moi, par *lesdits les parties*, et l'acceptation du père de la future épouse, et de la mère du futur époux, qui ont déclaré en le savoir.

* Approuvé par sept notaires publics.

Graglia Jules Joseph *Eugenie Castellan* *Marie Castellan*
Graglia Jules Joseph *Long Gorgague*
Remond Charles *Castellan Charles* *Remond Charles*